

Fiche technique de santé et de sécurité

Date de préparation : 13/09/2013



Révision : 000

Section 1 – Identification du produit chimique et de la société

Nom du produit/du produit chimique : Feuille, rubans adhésifs et solin autocollant EPDM de Carlisle

Synonymes : Membrane EPDM Sure-Seal, membrane FR EPDM Sure-Seal, membrane EPDM Sure-Seal FleeceBACK, membrane EPDM Sure-Seal PreKleened et Standard FR, membrane standard renforcée Sure-Tough PreKleened, membrane FR EPDM renforcée Sure-Tough, membrane Sure-White EPDM, membrane polyépichlorohydrine Sure-Seal, solin autocollant Sure-Seal Elastoform, bande de couverture vulcanisée autocollante Sure-Seal, bande de recouvrement autocollante Sure-Seal, bande PS Russ Sure-Seal, Sure-Seal SecurTape, Sure-White SecurTape, solin autocollant Sure-White PS Elastoform, bande de couverture vulcanisée Sure-White PS, Sure-White PS Russ. Accessoires autocollants Sure-Seal, accessoires autocollants Sure-White

Formule chimique : Mélange, feuilles EPDM non renforcées, feuilles EPDM renforcées, solins et rubans adhésifs autocollants EPDM, solins et rubans adhésifs renforcés

Usage général : Membrane de toiture

Fabricant : Carlisle SynTec Systems, 1285 Ritner Highway, Carlisle, PA 17013, tél. : 800-479-6832

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures : CHEMTREC (États-Unis) 800-424-9300

Section 3 – Composition/Informations sur les ingrédients

Nom des ingrédients	Numéro CAS	% poids ou % vol
Noir de carbone	1333-86-4	< 50 %
Kaolinton	1332-58-7	< 50 %
Polymère EPDM	25038-36-2	> 20 %
Additifs exclusifs		< 35 %

Ingrédients dangereux :

Ce produit est considéré comme un produit fini, tel que défini par 29 CFR 1910.1200; il est exempt des exigences de la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses. Ce produit n'est pas dangereux selon la norme 29 CFR 1910.1200.

Section 3 – Identification des risques

☆☆☆☆☆ Vue d'ensemble des urgences ☆☆☆☆☆

Effets potentiels sur la santé

Voies de pénétration principales : Aucune

Organes cibles : Aucun connu.

Effets aigus : Les personnes sensibles peuvent présenter une irritation des yeux, du nez, de la gorge ou de la peau d'une exposition prolongée au produit.

Cancérogénicité : Le CIRC, le NTP et l'OSHA ne classent pas ce produit comme étant cancérogène.

Troubles médicaux aggravés par l'exposition à long terme : Aucun connu.

Effets chroniques : Aucun connu.

SIMD	
S	0
I	1
P	0
EPI†	
†Section 8	

Section 4 – Premiers soins

Inhalation : S. O.

Contact avec les yeux : Rincer avec de l'eau. Obtenir des soins médicaux si une réaction se développe et si l'irritation persiste.

Contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une réaction se développe et si l'irritation persiste.

Ingestion : Consulter un médecin.

Après les premiers soins, obtenir l'assistance médicale appropriée en usine, ambulancière paramédicale ou de proximité.

Note à l'attention des médecins : S. O.

Précautions/procédures particulières : Aucune connue.

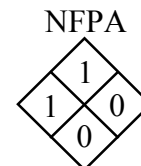
Section 5 – Mesures de lutte contre l'incendie

Classification d'inflammabilité : Ininflammable.

Moyens d'extinction : Brouillard d'eau d'extincteurs d'incendie normaux, suivi d'un jet grossier.

Risques exceptionnels d'incendie ou d'explosion : « Suintements » d'huile du matériau lors de la combustion

Produits de combustion dangereux : Des gaz ou vapeurs toxiques, comme du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone ou des oxydes d'azote, peuvent être émis lors d'un incendie.



Instructions de lutte contre l'incendie : Porter un respirateur; éviter de respirer la fumée.

Matériel de lutte contre l'incendie : Étant donné que l'incendie peut produire des produits de décomposition thermique toxiques, porter un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque intégral fonctionnant en mode débit constant ou pression positive.

Section 6 – Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Procédures en cas de déversements/fuites : Traiter comme des déchets solides ordinaires.

Petits déversements : Aucune requise.

Déversements importants : Aucune requise.

Confinement : Aucun requis.

Nettoyage : Aucun requis.

Exigences réglementaires : Suivre les réglementations applicables de l'OSHA (29 CFR 1910.120).

Section 7 – Manutention et entreposage

Précautions relatives à la manipulation : Aucune requise.

Exigences relatives à l'entreposage : Aucune requise.

Exigences réglementaires : Aucune requise.

Section 8 – Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Mesures d'ingénierie : Aucune requise.

Ventilation : Fournir des systèmes de ventilation par aspiration générale ou à la source afin de maintenir les concentrations en suspension dans l'air inférieures aux PEL de l'OSHA (Section 2). La ventilation par aspiration à la source est préférable car elle empêche la dispersion de contaminants dans la zone de travail en la contrôlant à sa source.

Mesures administratives : Aucune requise.

Protection respiratoire : Aucune requise.

Vêtements/équipement de protection : Des gants sont recommandés pour éviter le contact avec la peau.

Postes de sécurité : Assurer la disponibilité de bassins oculaires, de douches de sécurité ou de douches rapides, et d'installations sanitaires dans la zone de travail.

Équipement contaminé : Séparer les vêtements de travail contaminés des vêtements ordinaires. Laver avant de réutiliser.

Éliminer ce matériau des chaussures et nettoyer l'équipement de protection individuelle.

Commentaires : Ne jamais manger, boire ou fumer dans les zones de travail. Pratiquer une bonne hygiène personnelle après avoir utilisé ce matériau, surtout avant de manger, de boire, de fumer, d'utiliser les toilettes ou d'appliquer des produits cosmétiques.

Section 9 – Propriétés physiques et chimiques

État physique : Solide

Apparence et odeur : Odeur de caoutchouc, feuille noire ou blanche

Seuil olfactif : S. O.

Pression de vapeur : S. O.

Densité de vapeur (air = 1) : S. O.

Poids formulaire : S.O.

Densité : S. O.

Densité relative (H₂O = 1, à 4 °C) : Variable

pH : S. O.

Hydrosolubilité : Insoluble

Point d'ébullition (°C) : S. O.

Point de congélation/fusion (°C) : S. O.

Viscosité : S. O.

Indice de réfraction : S. O.

Tension superficielle : S. O.

% volatil : S. O.

Vitesse d'évaporation (nBuAc = 1) : S. O.

Section 10 – Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable.

Polymérisation : Aucune polymérisation se produira.

Incompatibilités chimiques : Aucune.

Conditions à éviter : Flamme nue.

Produits de décomposition dangereux : Des gaz ou vapeurs toxiques, comme du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone ou des oxydes d'azote, peuvent être émis lors d'un incendie.

Section 11 – Informations toxicologiques

Données relatives à la toxicité :

Effets sur les yeux : Ce produit n'a pas été testé.
Aucune donnée disponible.

Effets aigus de l'inhalation : Aucune donnée disponible.

Effets oraux aigus : Aucune donnée disponible.

Effets chroniques : Aucune donnée disponible.

Effets sur la peau : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité : Aucune donnée disponible.

Mutagénicité : Aucune donnée disponible.

Tératogénicité : Aucune donnée disponible.

Section 12 – Informations écologiques

Écotoxicité : Ce produit n'a pas été testé. Aucune donnée disponible.

Évolution dans l'environnement : Aucune donnée disponible.

Dégradation environnementale : Aucune donnée disponible.

Absorption/mobilité dans le sol : Aucune donnée disponible.

Section 13 – Considérations relatives à l'élimination

Élimination : Éliminer conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales.

Exigences réglementaires relatives à l'élimination : S. O.

Nettoyage et élimination de contenants : S. O.

Section 14 – Informations relatives au transport

Données de transport du DOT (Ministère des transports des États-Unis) (49 CFR 172.101) :

Pas un matériau réglementé par le
Ministère des transports. (États-Unis)

Section 15 – Informations réglementaires

Réglementations de l'EPA :

Numéro des déchets dangereux du RCRA (40 CFR 261.33) : non répertorié

Substance dangereuse CERCLA (40 CFR 302.4) répertoriée/non répertoriée spécifiquement selon RCRA, Sec. 3001; CWA, Sec. 311 (b)(4); CWA, Sec. 307(a), CAA, Sec. 112

Codes SARA 311/312 :

Produit chimique toxique SARA (40 CFR 372.65) : non répertorié

SARA EHS (Substance extrêmement dangereuse) (40 CFR 355) : non répertorié, quantité de planification de seuil (TPQ)

Réglementations de l'OSHA :

Aérocontaminant (29 CFR 1910.1000, Tableaux Z-1, Z-1-A) : Non répertorié

Réglementations d'États :

Ce produit est considéré comme un produit fini, tel que défini par la norme 29 CFR 1910.1200; il est exempt des exigences de la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses. Ce produit n'est pas dangereux selon la norme 29 CFR 1910.1200.

Section 16 – Autres informations

Préparé par : Recherche et développement

Notes de révision : Nouveau format

Systèmes de classement des dangers additionnels :

Avis de non-responsabilité : Les informations contenues dans ce document reposent sur des données fournies à Carlisle par d'autres sociétés et organisations. Aucune garantie de qualité marchande ou d'aptitude à un usage particulier n'est exprimée ou sous-entendue concernant la précision ou l'intégralité des données et/ou des informations contenues dans cette fiche technique de santé et de sécurité.